CCDMD
2005/01/01

Vrai ou faux?

Du vrai…

- Les rectifications uniformisent certains phénomènes orthographiques et rendent plus systématique l'emploi de certaines règles déjà existantes.
- Les rectifications éliminent des anomalies non justifiées.
- Les rectifications ne sont pas obligatoires, mais recommandées.
- Les rectifications ont été approuvées par les instances francophones compétentes.
- Les rectifications sont déjà intégrées en tout ou en partie dans la plupart des ouvrages de référence et dans les logiciels de correction.
- Aucun élève ne peut être pénalisé pour avoir utilisé les nouvelles graphies (évidemment, puisqu'elles sont déjà dans plusieurs dictionnaires mis à jour).

…et du faux

- Les rectifications n'ont pas été établies pour niveler par le bas. Elles permettent plutôt une régularité plus grande dans le système de l'orthographe du français (emploi systématique du trait d'union ou de la soudure, régularisation du singulier et du pluriel des noms composés, francisation des mots étrangers, mots de même famille harmonisés, accentuation plus conforme aux règles orthographiques et à la prononciation, etc.).
- Les rectifications n'ont pas été mises en place sous prétexte que les élèves faisaient trop de fautes ou qu'il fallait régler le problème de l'échec scolaire. C'est plutôt parce que le système orthographique du français souffrait de lacunes et

d’incohérences flagrantes.

- Il n’y a pas de « date limite » pour l’utilisation de l’ancienne ou de la nouvelle orthographe. Vous savez que les variantes *clé* et *clef* sont admises depuis de très nombreuses années et que la seconde figure toujours dans les dictionnaires. Il en sera de même pour les graphies anciennes.
- La beauté de la langue française n’est pas altérée par les rectifications orthographiques, puisque l’orthographe n’est pas la langue. La beauté du français se trouve dans sa maniabilité et dans tout ce qu’il permet d’exprimer, non dans la façon d’orthographier *abime*… Les rectifications ont d’ailleurs été élaborées par des spécialistes qui étaient amoureux, comme vous, de notre belle langue.
- Il est faux de penser que les dictionnaires ne sont pas encore à jour. *Le Petit Robert* inclut déjà près de 60 p. 100 des graphies rectifiées. *Le Dictionnaire Hachette* est entièrement mis à jour (100 p. 100), le *Dictionnaire* de l’Académie française inclut toutes les nouvelles graphies dans sa dernière édition, le *Bescherelle de l’orthographe* signale les graphies rectifiées et celui des conjugaisons mentionne *il plait, il connait* depuis 1998, etc.
- Le pluriel des mots en *-al* n’est pas modifié par la nouvelle orthographe. *Cheval* continue d’avoir pour pluriel *des chevaux* (voir http://www.druide.com/points_de_langue_14.html pour une explication détaillée).

CCDMD